

PROVINCE DE QUÉBEC39^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 15 JANVIER 2009

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 15 janvier 2009

Aujourd'hui, à seize heures quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

- n° 1 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.